

La cabane du pêcheur

AVRIL 2005

Journal des habitants de la ZAC
des pêcheurs

HTTP://Ahzp.free.fr

numéro 7



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs



Cher lecteur,

Nous vous présentons une nouvelle formule de la Cabane du Pêcheur, afin de vous adresser plus régulièrement en dehors des actions ponctuelles un résumé du travail de l'association.

Ce trimestre a été riche en action, dominé plus particulièrement par deux enquêtes, l'une de l'association, l'autre publique :

Aménagement de l'espace libre à côté de la nouvelle école des Pêcheurs.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu à l'enquête sur l'aménagement de l'espace libre à côté de la nouvelle école des Pêcheurs. Grâce aux résultats de cette enquête nous avons pu transmettre à la mairie les choix des habitants. Le quartier des Pêcheurs de par sa taille et sa population, doit pouvoir s'exprimer et être entendu sur son aménagement.

Il serait, en effet, étrange de s'opposer au niveau communal à l'intercommunalité au titre de la perte de l'action locale et de refuser au quartier d'être acteur de son avenir.

Cette enquête portait aussi sur la fracture numérique qui existe dans la ZAC. Près de 16% des habitants ne peuvent accéder à l'ADSL. Nous avons contacté France Télécom et nous souhaitons une action concertée avec la mairie sur ce sujet pour que tous les habitants soient éligibles à l'ADSL.

Enquête publique sur la liaison sud de Chelles.

Comme vous l'avez constaté, pour ce qui concerne l'enquête publique sur la liaison sud, les principales observations sur le projet vous ont été consignées sur une lettre distribuée en 2000 exemplaires et à adresser ou remettre au commissaire enquêteur. Vous pouvez prendre connaissance de notre réponse complète et plus explicite sur notre site. La pression des riverains a permis la prorogation de cette enquête jusqu'au 20 avril 2005, ce qui est extrêmement rare. Par ailleurs, certains dysfonctionnements ont pu être relevés. Nous souhaitons sur ce dossier être entendus par le commissaire enquêteur et les décideurs. Pus que jamais, nous devons nous battre sur ce dossier.

Un article faisant le point sur les transports suite au questionnaire que nous avons distribué ainsi que le compte rendu de la réunion en mairie du bureau de l'association le 21 mars dernier vous informent de l'évolution de nos différentes actions.

Bonne lecture à tous, cordialement,

Le Bureau.

Bureau de l'association

Président	José TOFFOLON
Vice Président	Philippe ROUSSEAU
Vice Président	Pierre TISSEUIL
Secrétaire	Fabrice COMPAGNON
Secrétaire adjointe	Annette CHAUME
Trésorier	Daniel TOURNOIS
Trésorière adjointe	Corinne CHARAMOND

Les documents suivants sont disponibles sur le site Internet de l'association ou peuvent être envoyés sur demande en téléphonant au 06.86.85.09.62

- ?? Compte rendu de l'assemblée générale
- ?? Lettre au commissaire enquêteur
- ?? Enquête sur l'aménagement du terrain et l'ADSL

Transports, le résultat d'un sérieux et d'une obstination.

Tout fini par arriver à celui qui sait persévérer. Rappelez-vous, nous étions venus à votre rencontre entre la fin de l'année 2002 et le début de l'année 2003 avec une idée : connaître vos besoins en matière de transports. Vous nous aviez réservé un très bon accueil et le résultat de l'enquête fut à la hauteur d'un travail de professionnel.

Munis des résultats de cette enquête, nous avons constitué un dossier complet, riche d'enseignements qui nous a permis, dans un premier temps d'avoir l'écoute puis la collaboration de nos élus. Ce dossier visait l'amélioration de la desserte du quartier et la création d'une nouvelle liaison avec Marne la Vallée. Grâce à cette collaboration, nos recherches ont été intégrées à la réflexion du futur schéma d'aménagement des transports du bassin Chellois et la RATP utilisera ces données pour ses études sur le bassin de Marne la Vallée concernant les liaisons inter-zones (Nord - Sud, 211 et 421).

Aujourd'hui nous pouvons être satisfaits, car une partie de notre travail est intégré à la restructuration du réseau APOLO 7, qui reprend pour le secteur qui nous concerne, un grand nombre de nos propositions. (Horaires, trajets, nouvelles dessertes, choix de ligne)

Si vous trouvez des dysfonctionnements ou, des oublis apportant des améliorations sur le réseau, vous pouvez jusqu'à la mi-juin nous les faire parvenir. Nous transmettrons vos remarques aux responsables du réseau APOLO 7, qui pourront ajouter ces modifications lors de la prochaine rentrée scolaire.

(suite page 2)

Transports, le résultat d'un sérieux et d'une obstination.(suite)

Aujourd'hui, aucune solution n'est encore apportée sur la liaison avec Marne la Vallée, mais nous avons récemment rencontré un responsable de la RATP et du STIF* et sommes optimistes. Bien sûr nous devons encore être présents pour nous battre et être persuasifs dans nos idées, mais nous avons la certitude qu'il possède bien notre dossier et que celui-ci a retenu leurs attentions.

A bientôt nous l'espérons pour annoncer un autre bilan heureux et nous comptons sur votre aide pour nous permettre un travail citoyen, moteur dans le développement des idées qui font avancer notre vie au quotidien.

Ph. Rousseau

?? Syndicat des Transports d'Ile de France.

Compte rendu de la réunion du 23 mars 2005

Le président demande le changement de l'ordre des réunions de quartiers, soit en le tirant au sort en début de chaque année, soit à la discrétion de Mme le Maire à partir du moment où l'ordre n'est pas le même chaque année.

Questionnaire à l'initiative de l'AHZP au sujet du terrain rue des écoles angle rue des pêcheurs.

L'AHZP explique le questionnaire distribué à 1000 exemplaires au sein de la ZAC, ainsi qu'aux abords de la ZAC, pensant qu'il était de l'intérêt de tous d'être sondés sur le devenir de ces 6000 m² de terrain libéré après la démolition de l'école et du gymnase. IL ressort de l'analyse de ce questionnaire (11,2% de réponse) que les habitants souhaitent la reconstruction d'un gymnase, d'un square, de structure à caractère public et en dernier choix de l'habitat pavillonnaire.

Il portait également sur le souhait des habitants vis-à-vis de l'ADSL. 16% ne sont pas éligibles au regard des normes d'affaiblissement actuel. IL est demandé à Mme le Maire d'appuyer notre demande d'aménagements techniques auprès de France Télécom. Elle nous conseille de nous rapprocher du Conseil Général, sachant qu'il y a un engagement entre ce dernier et France Télécom pour mettre en place les améliorations nécessaires à l'éligibilité à l'ADSL d'un grand nombre de nos concitoyens, avec une participation financière du Conseil Général.

Mme le Maire et son équipe nous expliquent les grands traits de leur réflexion :

- plateau d'évolution.
- salle polyvalente dont une moitié servira de salle de réunion (réunion d'association, PMI) et l'autre de salle de sport (école des pêcheurs, association sportive).
- square pour les jeunes enfants.
- logement en première accession (maison de ville et appartement en immeuble de type R+2 + combles).

Mme le Maire remercie l'association pour son travail et notamment l'impartialité de l'association par rapport à la problématique de ce terrain voué à la reconstruction.

Sécurité aux abords de l'école des pêcheurs :

A la suite de l'entrevue avec la FCPE. L'AHZP a adressé un courrier à la mairie afin d'attirer son attention sur le manque de sécurité. Nous proposons d'améliorer la signalétique à l'attention des automobilistes, de mettre des coussins berlinois (ralentisseurs) ou de rétrécir les voies stimulant ainsi la réduction de la vitesse. Nous faisons également remarquer la difficulté à circuler sur le trottoir à l'angle de la rue des pêcheurs et de la rue des écoles.

Propositions de la mairie : il faut faire quelque chose pour améliorer la sécurité ; il n'y a pas encore de choix d'arrêté en ce qui concerne la problématique de la vitesse des voitures. Par contre, il a été décidé d'élargir le trottoir à l'angle des deux rues en reculant la clôture ainsi que le panneau supportant le nom de la rue des écoles. Le feu tricolore restera en place et sera déplacé dans le cadre du projet de reconstruction du terrain.

Plan Communal d'Action :

L'AHZP fait remarquer que la plupart des questions déposées lors d'une précédente réunion était restée sans réponse.

La mairie explique que la personne en charge du dossier a quitté l'équipe municipale. N'étant pas remplacée, le dossier sur les actions à mettre en place en cas d'inondation avait peu évolué. Il a été décidé de le confier à un cabinet spécialisé sur ces risques ; le coût, inscrit au budget de la commune, est de 12000 euros. La réflexion portera également sur les actions liées à un risque de canicule. Les fournisseurs de la mairie se sont engagés en cas de besoin à livrer parpaings et bastings sans délai.

Le parc des pêcheurs :

L'AHZP en a fait le tour. Il manque des poubelles. La coupe des haies est trop courte le long des propriétés bordant le chemin de promenade. De plus, certaines haies, en partie privatives, ont été taillées à l'insu de leur propriétaire. De ce fait, elles ne jouent plus le rôle de protection par rapport au vol dans les pavillons, aux jets de seringues dans les pelouses privatives. Il y a des feux d'allumés en soirée ou dans la nuit. Il y a de plus en plus de bruit dans la nuit, bruit venant de réunions nocturnes aux abords des habitations. Il est demandé à la mairie de faire part de ces problèmes à la police.

Mme le Maire nous invite à appeler en mairie pour signaler tous problèmes constatés suite au passage des entreprises entretenant les espaces verts.

Elle est consciente des problèmes nocturnes. La police municipale n'intervient pas la nuit. Elle demande à ce que les habitants appellent la police nationale de Chelles qui en principe se déplace sur signalement. Elles nous invite également à aborder cette problématique (risque par rapport aux feux interdits, bruit) dans nos communications aux habitants.

Daniel Toumois